

liables les plus secrets du gouvernement que nous consentirons à ne voir dans le *Courrier* qu'un journal sans importance et livré tout entier aux inspirations d'une politique personnelle.

Il est certain à nos yeux — et certes, si nous voulions, nous aussi, nous mettre en frais de confiance, les preuves ne nous feraient pas défaut, — il est certain, disons-nous, que le changement de M. Gémeau a été une disgrâce ; cela était tellement avéré autour de lui que les personnes de son entourage ne disaient pas : le général *va* à Rome, mais il est *transporté* à Rome. La première nouvelle en a été donnée de Paris par une personne qui l'avait apprise dans le cabinet de M. Carlier lui-même. Le général n'a été informé officiellement de son changement que par le *Moniteur* et c'est en vain qu'il a espéré un instant faire revenir le gouvernement sur la détermination qu'il avait prise, sans daigner même l'en avertir.

Mais en voilà assez sur le général ; aussi bien, nous ne sommes pas ici ses avocats ; il est déjà oublié ; investi de pouvoirs extraordinaires, il avait fini par se considérer comme un personnage indispensable, et après les services qu'il avait rendus à l'ordre il se croyait candidement au dessus des révolutions ministérielles ; ne recevait-il pas des compliments autographes du président lui-même ? La tribune de l'Assemblée législative n'avait-elle pas retenti de son éloge à plusieurs reprises ? n'avait-il pas été un instant désigné comme successeur possible du général Changarnier ? Hélas ! il n'a même pas fallu un changement de ministère pour lui apprendre que la reconnaissance n'est pas la vertu ordinaire des gouvernements. Compromis aux yeux du parti monarchique, comme aux yeux du parti républicain, sa carrière est close, définitivement close. Le discours qu'il a prononcé à Strasbourg, après Février, ne lui sera pas plus pardonné que l'autocratie qu'il a exercée parmi nous, sous le couvert de l'état de siège.

Il est d'autres magistrats que le parti de l'Ordre a pendant quelques jours environnés et adulés et qui sont destinés à tomber comme le général Gemeau ; nous prenons la liberté grande de signaler dès-à-présent M. Reveil ; nous l'ajournons à deux ou trois mois ; déjà des intrigues se nouent autour de lui et le nom de son successeur probable ou tout au moins souhaité par les plus ardents circule dans les coulisses de la politique. M. Reveil est un nom nouveau ; quelles que soient son incontestable habileté, sa probité, sa dextérité de conduite au milieu des partis, son investiture est républicaine, c'est là son crime. Ce nom, n'est ni une menace, ni un défi, ni une rancune ; à la rigueur, la République peut l'accepter, donc il doit être exclu et